

# Saint-Genis sur Menthon



2010

**Bulletin Municipal n° 21**

## Sommaire

n <b>Edito</b> .....	P1
n <b>La Commune</b>	
Le Budget.....	P2
Projets Dynacité & Logidia.....	P3
Le SPANC.....	P4
Travaux des bâtiments communaux.....	P5
Voirie communale.....	P5
Le projet Ecole.....	P6-7
La Déchetterie.....	P8
Le CCAS.....	P8
La Bibliothèque municipale.....	P9
n <b>L'Intercommunalité</b>	
Les projets immobiliers et sportifs.....	P10-11
Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain.....	P12
Base de loisirs de Cormoranche.....	P13
Activité Service Jeunesse.....	P14-15
Lieu d'Accueil Parents-Enfants «Pirouette».....	P16
Groupement des Bibliothèques du canton de Pont de Veyle.....	P16
Le CLIC des Pays de Bresse.....	P17
Quand AAS devient ADS.....	P17
Association Val de Saône Intermédiaire.....	P17
Services à domicile	
• ADAPA.....	P18
• ADMR.....	P18
ADAMAC DO DIESE.....	P19
Comité de Jumelage.....	P19
L'Office de Tourisme du Canton de Pont de Veyle.....	P20
n <b>Les Associations</b>	
L'Ecole et les enseignantes.....	P21
Le Sou des Ecoles.....	P21
Cantine Scolaire.....	P21
Histoire et Patrimoine.....	P22
Ecole de Musique - Harmonie.....	P23
Le Fleurissement.....	P23
L'Hameçon.....	P24
Les Ateliers de la Danse.....	P24
FNACA.....	P25
Le Club du 3 <sup>e</sup> âge.....	P25
Le Comité Paroissial.....	P26
Amicale des Donneurs de Sang.....	P26
n <b>Renseignements Pratiques</b> .....	P27
n <b>Etat Civil</b> .....	P27
n <b>Mémoire</b>	
Suzanne Monier.....	P28-29
n <b>Calendrier des Fêtes 2010</b> .....	P30
n <b>Tarifs de la salle polyvalente</b> .....	P31
n <b>Page de Notes</b> .....	P32
n <b>Photo des Conscrits 2009</b> .....	3 <sup>e</sup> de Couv



**A** l'aube de la nouvelle année, je souhaiterais saluer tout particulièrement celles et ceux qui nous ont rejoints en 2009 en faisant le choix de s'installer à Saint-Genis-sur-Menthon. Vous trouverez, j'en suis convaincu, un cadre de vie agréable au sein de votre quartier ou de votre hameau.

Si vous souhaitez partager cette convivialité et cultiver vos relations, vous pouvez rejoindre les associations communales ou intercommunales ; leurs centres d'intérêt sont extraordinairement vastes, qu'il s'agisse de la culture, du sport, des loisirs, du domaine caritatif, du fleurissement ou des activités périscolaires. Sans oublier celles qui n'ont pas d'autre vocation que d'entretenir les liens amicaux, je pense notamment à notre club des aînés.

Par la même occasion, je veux remercier ceux qui président à la destinée de nos associations et qui contribuent pour beaucoup au vivre ensemble.

Le mandat précédent nous a permis - vous le savez - d'élaborer notre PLU ; il vient d'ailleurs d'être révisé pour opérer quelques corrections utiles. Grâce à cet outil, nous avons ouvert à l'urbanisation, c'est-à-dire rendues constructibles de nouvelles surfaces.

Cette année, les deux opérations conduites par Logidia et Dynacité que nous avons plusieurs fois évoquées dans ce bulletin, se concrétiseront. Ce seront au total 27 logements réalisés à terme si l'on tient compte des lots dédiés à la location et à l'accession à la propriété.

Notre équipe municipale - comme elle s'y était engagée en 2008 - a donc souhaité anticiper ces nouveaux effectifs scolaires et réfléchir à l'évolution des structures d'accueil. Il faut dire que depuis longtemps, la Direction des services vétérinaires souligne l'exiguïté de l'espace cuisine de notre restaurant scolaire, le réfectoire trouvant également ses limites en terme de surface.

Le choix a été fait de construire un nouveau restaurant scolaire et d'installer une troisième classe dans la salle de cantine actuelle. Le CAUE nous a accompagnés dans la définition du besoin et après appel à candidatures, c'est le cabinet d'architecture Dosse de Bourg-en-Bresse qui a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre.

L'idée, c'est bien sûr de préserver ce beau volume qu'est le bâtiment d'école construit sous la III<sup>ème</sup> République et de réaliser, en lieu et place du préau, un nouveau bâtiment de même volumétrie où les élèves pourront se restaurer. Ce projet qui débutera cet hiver s'évalue à 400 000 euros TTC.

Ce projet nous tient à cœur parce qu'il y a une cohérence pédagogique à vouloir réunir à Saint Genis le cycle 3 tout entier de notre regroupement pédagogique créé voilà trente ans avec Saint Cyr sur Menthon.

Cette année va marquer le début du contrôle des assainissements non-collectifs. Chacun d'entre vous dont l'habitation n'est pas raccordée à la station d'épuration communale sera visité d'ici à 2013 par une technicienne de la Communauté de communes, Lara Plongenet, qui sera chargée de vérifier le bon fonctionnement de votre système de traitement des eaux usées.

Cette obligation nous est imposée par la loi sur l'eau de 1992 et doit participer à terme à l'amélioration des rejets dans le milieu et donc à la qualité des eaux superficielles.

2010 nous permettra de fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire du jumelage de notre Communauté de communes avec la ville allemande de Straubenhardt, située en Forêt Noire. Ce sera l'occasion de célébrer l'amitié franco-allemande bien sûr mais aussi l'ouverture à l'Europe tout entière. En 2000, notre village s'était beaucoup investi lors de la signature de la charte qui avait connu un grand succès. Nous comptons bien renouveler cette belle réussite les 2, 3 et 4 juillet à la base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône avec la participation du plus grand nombre d'entre vous.



**CHRISTOPHE GREFFET**  
**MAIRE DE SAINT-GENIS-SUR-MENTHON,**  
**PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE PONT-DE-VEYLE**



## LE BUDGET

# BUDGET 09

### Quelques généralités pour comprendre :

Chaque année le vote du budget est une décision essentielle du conseil municipal : c'est à la fois un acte de prévision, qui fixe le programme et les priorités de l'année, et un acte d'autorisation par lequel le maire est autorisé à réaliser les opérations de recettes et de dépenses inscrites.

La commune ne dispose que du seul compte bancaire du Trésor Public. Pour chaque dépense ordonnée par le maire, le receveur municipal vérifie la légalité de la dépense, et en particulier l'inscription au budget.

La commune est tenue d'appliquer un plan comptable (M14).

Le budget se présente en deux parties :

- une section de fonctionnement (pour les opérations de gestion courante des services de la commune),
- et une section d'investissement (regroupant les opérations qui modifient le patrimoine de la commune).

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Le budget est annuel, il est voté tous les ans avant le 31 mars.

Le compte administratif rend compte en fin d'année de l'exécution du budget. Ce document est tenu par le maire, il doit être en tout point conforme au compte de gestion, son équivalent tenu par le receveur municipal. Les deux comptes doivent être acceptés par vote, avant de décider du budget de l'année suivante.

## Le compte administratif 2009 de Saint Genis-sur-Menthon

(estimé le 27/12/2009, avec chiffres arrondis).

### Fonctionnement

DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
200 862,40 € (principalement constituées des charges de personnel, et charges générales)	296 914,61 € Principalement constituées des impôts locaux et dotation de l'Etat et la communauté de communes	+ 96 052,21 €

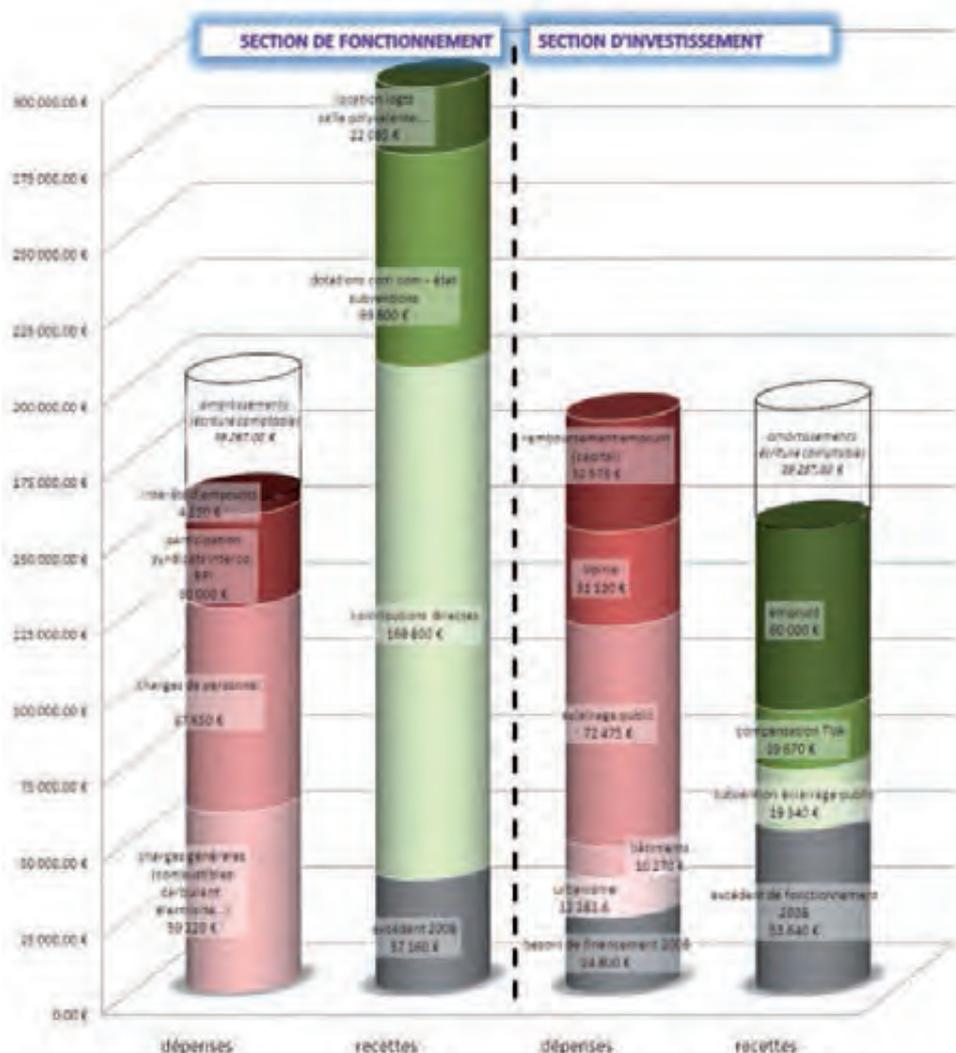
### Investissement

DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
188 189,77 € (achats, travaux)	191 914,32 € Excédent 2008 + subventions + emprunts	+ 3 724,55 €

On retrouve les « résultats » dans le compte de l'année suivante.

Dans la représentation du compte administratif 2009 ci-dessous, on retrouve en gris le résultat de 2008 :

- l'excédent de fonctionnement = 37 160 € + 53 640 € = 90 800 €
- le besoin de financement (« déficit d'investissement ») : 24 800 €



PROJETS DYNACITÉ ET LOGIDIA

## QUINZE LOGEMENTS LOCATIFS EN PROJET



Le mandat précédent nous a permis d'élaborer notre PLU ; il vient d'ailleurs d'être révisé pour opérer quelques corrections utiles. Grâce à cet outil, sont ouvertes à l'urbanisation, c'est-à-dire rendues constructibles, de nouvelles surfaces, en particulier près de cette salle polyvalente.

Ces terrains verront s'engager un jour des opérations de construction et de ce fait notre commune accueillera inmanquablement de nouveaux résidents dans la décennie qui s'ouvre.

Dès cette année d'ailleurs, les deux opérations plusieurs fois évoquées se concrétiseront : celle de Logidia, au hameau de la Forêt Saint-Jean, permettra la construction de neuf logements locatifs ; pour ce faire nous allons enfouir la ligne moyenne tension qui surplombe le terrain pour un montant de 40 000 euros de travaux délégués au Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain.

L'opération conduite par Dynacité - autre bailleur social - débutera au second semestre logiquement et fera place à six logements locatifs au cœur même du village.

Si l'on ajoute les lots libres créés dans les deux cas, ce sont au total 27 logements qui à terme seront occupés.

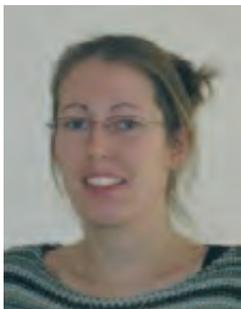
## LE SPANC

### UN SERVICE POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CANTON

Afin de préserver la ressource en eau du territoire, les communes ont l'obligation de se conformer à la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992, complétée par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, qui impose aux communes de réaliser les contrôles d'assainissement autonome. A partir de janvier 2010 les contrôles d'assainissement autonome vont ainsi débiter sur le territoire de la communauté de communes.

Notre chargée de mission assainissement, M<sup>lle</sup> Lara PLONGENET, est arrivée début septembre à la CCCPV. Après plusieurs années de travail en bureau d'études et sur le terrain, elle intègre le service et sa mission est de :

- réaliser 1400 contrôles avant le 30 décembre 2012 ;
- informer le public en matière d'assainissement ;
- donner des conseils techniques et réglementaires ;
- étudier des projets pour faciliter l'entretien et la réhabilitation.



Lara PLONGENET  
Agent du SPANC

#### Le Diagnostic de votre système d'assainissement autonome :

Dans les 3 années à venir, le SPANC vous contactera afin de prendre rendez-vous pour votre diagnostic. Ce contrôle va permettre de repérer les différentes composantes de votre installation et d'analyser son fonctionnement.

Des conseils d'entretien et si nécessaire des préconisations de travaux vous seront faits. Le rapport de diagnostic est à conserver précieusement, puisque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 il sera indispensable lors de la vente de votre logement. Il permet également à l'occupant du logement d'être informé sur le dispositif en place et l'entretien à réaliser.

Ce suivi d'entretien et de mise aux normes permet ainsi d'assurer la pérennité de votre système d'assainissement et de prévenir les désagréments de dysfonctionnement.

Par ailleurs, le SPANC travaille sur des projets pour faciliter l'entretien et la réhabilitation des systèmes (mutualisation de commandes, appel à subvention...)

#### Si vous faites construire ou réhabiliter votre système d'assainissement

vous devez remplir votre « Demande d'autorisation pour l'installation d'un dispositif d'assainissement autonome », dossier à retirer en mairie. Le SPANC et le Conseil Général (Service d'Aide Technique à l'Assainissement Autonome) doivent émettre un avis favorable avant le commencement des travaux. Lors des travaux une vérification de bonne réalisation est faite sur place. La mission de contrôle du SPANC est réglementaire et obligatoire. Le fonctionnement du service, tout comme l'assainissement collectif, fait l'objet d'une redevance qui a été fixée par le Conseil communautaire de décembre 2009.



#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

**SPANC de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle**

**57, Grande Rue  
01290 Pont-de-Veyle**

**Tél. : 09 60 53 49 41**

**Fax : 03 85 31 86 43**

**e-mail : l.plongenet@cc-pontdeveyle.fr**

**site internet :**

**<http://www.cc-pontdeveyle.com>**



## TRAVAUX DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Salle polyvalente

Remplacement des stores roulants des portes et des fenêtres de la grande salle (Ets le Store b Bressan)  
Pose d'un rideau fixe pour obscurcir le vitrage de la trappe de désenfumage.

### GARAGE de la salle polyvalente

Aménagement d'une mezzanine avec une échelle de meunier (Ets Château).

### VESTIAIRE

Changement par EDF de la puissance du compteur dans la perspective d'économies préconisées par le groupe Hélianthe (Ets Beal).

### APARTEMENT COMMUNAL

Changement du revêtement de sol suite à des travaux sur la canalisation d'évacuation des eaux usées. Ces travaux ont été réalisés par Roland Frachet, employé communal.  
Remplacement de la porte d'entrée.

### Mairie

Pose de radians pour cause de vétusté et d'économies (Ets Jacquot Berger).

### Bibliothèque

Installation d'une programmation pour le chauffage.

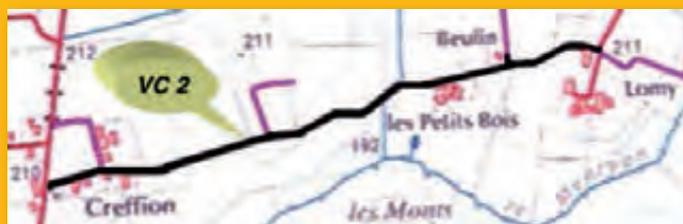
Sous l'impulsion du groupe Hélianthe, conseiller en économies d'énergies, la commission a orienté la plupart de ses investissements pour atteindre les objectifs fixés : la baisse de coût des factures d'électricité.

## VOIRIE COMMUNALE

Comme chaque année le conseil municipal établit le programme de réfection et d'entretien des chemins et routes. Cette dépense est une charge importante du budget, elle totalise la somme de 25042,02 €. Les travaux se répartissent par :

- La remise en état et le renforcement de la chaussée puis la dépose d'un enduit à émulsion bitumeux de la VC 2 entre Greffion et Lomy ainsi que la partie Ravette - Trousseau.
- L'entretien localisé par rechargement et enduit superficiel à Vaux, aux Jolys, Nécudet, Conet et Bel Air.
- La réfection et le rebouchage de nids de poules sur divers endroits de la commune avec du point à temps pour une somme 4209,02 € afin de prolonger ces tronçons. Ces travaux ont été réalisés par la SOCAFL.

L'agent communal complète cette action par le fauchage des bas côtés de route, le curage des fossés, l'élagage des bosquets, le creusement de saignés pour l'écoulement des eaux et le nettoyage des ouvrages d'art. Cet entretien et cette sécurisation amène chacun à y porter une attention particulière.





## LE PROJET ÉCOLE : EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

### L'AVENIR DES PLUS JEUNES SE CONSTRUIT

Face aux perspectives d'évolution du nombre d'habitants, l'équipe municipale a souhaité anticiper les futurs effectifs scolaires et réfléchir à l'évolution des structures d'accueil. Le choix a été fait de construire un nouveau restaurant scolaire et d'installer une troisième classe dans la cantine actuelle. C'est le cabinet d'architecture Dosse de Bourg-en-Bresse qui a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre. Cette agence dispose de très nombreuses références dans le domaine et de belles réalisations à son actif puisqu'elle conduit actuellement le chantier de la MARPA à Grièges.

### Un nouveau réfectoire

Le projet propose un nouveau bâtiment en lieu et place de l'actuel préau dans la partie Sud de la cour de récréation. De facture classique, il permet de faire le lien avec l'existant sans perturber l'ordonnement des volumes ; une toiture tuile (rouge vieilli) à 2 pans avec un faîtage Est-Ouest reprend la volumétrie de l'ancien préau et abrite la partie cuisine.

Le nouveau préau, plus aérien, articule la nouvelle entrée du réfectoire ainsi que l'accueil en général. Cet auvent a été travaillé comme un élément d'architecture contemporain qui doit être apprécié comme tel, visant à identifier et à marquer clairement la nouvelle entrée dans une cohérence de composition des volumes et de légèreté spatiale.

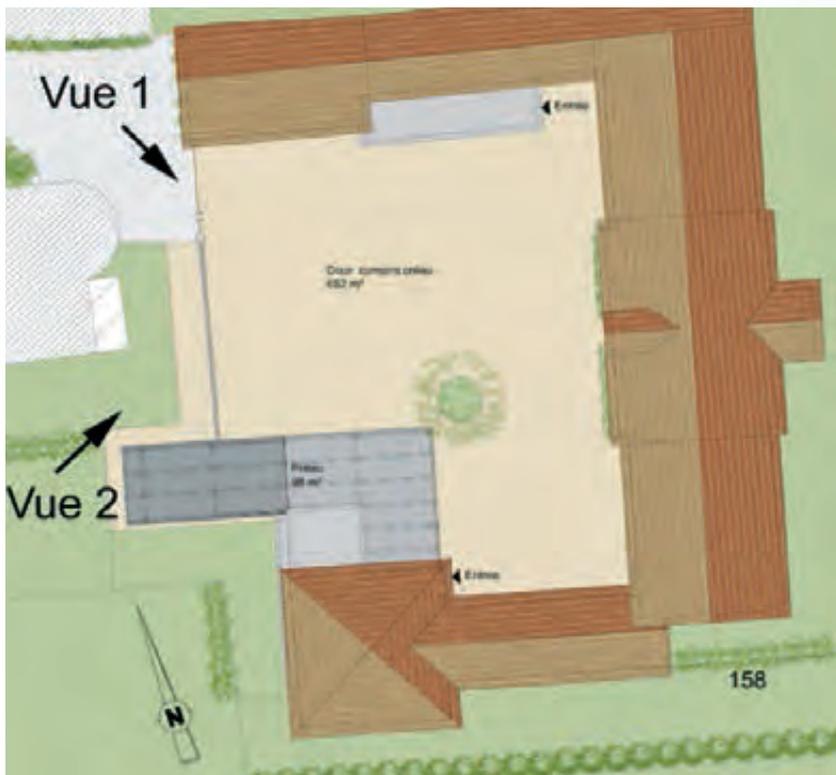
Ce préau permet de maintenir et d'accompagner l'ouverture visuelle sur l'arrière de l'église depuis la cour et de créer un petit signal d'entrée pour les enfants depuis le domaine public. Il dépasse la limite de l'enceinte de la cour et offre ainsi un lieu d'accueil et d'attente en entrée de l'établissement ainsi qu'un lieu couvert pour les vélos.

Le préau sera réalisé en « V » ouvert à deux pentes, avec des poteaux bois, support d'une charpente métallique fine.

Le sas d'entrée du réfectoire reçoit un sanitaire pour les personnes à mobilité réduite ainsi que des lavabos pour l'hygiène des enfants en entrée de cantine.

Des brises soleil bois verticaux permettent d'éviter la surchauffe des vitrages en période estivale. Au Sud, trois percements verticaux rythment la façade et apportent des vues cadrées à la salle.

Les maçonneries seront enduites dans deux tons d'ocre (sombre pour le réfectoire, plus clair pour la partie cuisine). Les menuiseries seront réalisées dans un ton gris.



## Extension





## Une troisième classe et un bureau de direction

Dans le même temps, la salle de restaurant actuel sera aménagée en salle de classe pour accueillir le cycle 3 tout entier, c'est-à-dire les élèves de CE2, CM1 et CM2. Par ailleurs, dans la cuisine actuelle sera installé un bureau de direction pour le bon fonctionnement de notre école ainsi que nous l'avons évoqué avec nos enseignantes que vous avons bien évidemment sollicitées pour avis.

La façade Sud sur cour de la salle d'activité sera retravaillée avec un auvent. Ce porche est un élément de liaison qui permet d'abriter le flux entre la classe réaménagée, le nouveau bureau de direction, les sanitaires existants et la salle des enseignants.

Cette nouvelle disposition générale, par son implantation cohérente en plan de masse, le volume simple des bâtiments projetés, l'aspect léger du nouveau préau, la sobriété des percements en façade, l'emploi de matériaux et de tons en harmonie avec l'existant, restructurent en douceur cet établissement scolaire sans heurter le paysage.

Ce projet qui débutera cet hiver s'évalue à 400 000 euros TTC. Il sera financé grâce à des subventions bien sûr et par l'emprunt, sans alourdir la dette communale par rapport à 2009, puisque les remboursements liés à la salle polyvalente viennent de cesser après 15 années.

# Projet école



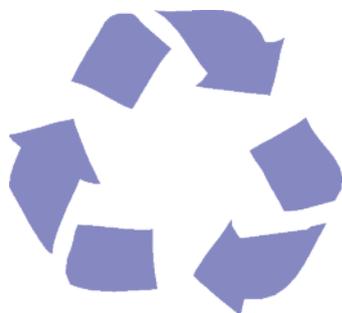
LA DÉCHETTERIE de SAINT JEAN SUR VEYLE • lieu dit LES DRUILLETS • 03 85 31 87 49

Travaux à la Déchetterie

En Projet...

La déchetterie de St Jean sur Veyle ouverte en 2001, est aujourd'hui sous dimensionnée. De plus la circulation à l'intérieur des quais est de plus en plus difficile, ce qui occasionne régulièrement une file de voitures sur la départementale et engendre des risques non négligeables.

Dans un premier temps, avant de procéder à des investissements plus lourds, des travaux d'aménagement sont envisagés.



Nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie

Afin d'améliorer le service public d'accueil sur la déchetterie, il a été décidé d'augmenter les plages horaires en semaine. Pour limiter les coûts, mais également pour faciliter l'exploitation (programmation de l'enlèvement des bennes, limitation des débordements, ...), nous supprimerons l'ouverture de la déchetterie le dimanche et tous les jours fériés, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		14 h - 18 h
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h 30	14 h - 18 h
Jeudi		14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h 30	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 13 h	14 h - 18 h

Calendrier de collecte des ordures ménagères lorsque la collecte est un jour férié : les vendredis 14 mai et 12 novembre.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Les deux opérations phares du CCAS restent bien entendu :

- Le pilotage de l'opération brioches en faveur de l'ADAPEI en lien avec d'autres bénévoles.
- La remise des colis aux seniors de plus de 75 ans.

Cette année, une autre formule a été proposée pour la participation à l'opération brioches :

- Communication dans chaque foyer.
- Inscription /commande pour les participants.
- Samedi 10 Octobre, remise des brioches commandées à la bibliothèque ou portées à domicile.



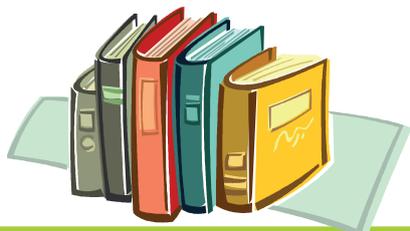
Remise des colis aux seniors de plus de 75 ans.

La somme de 275,25 euros (incluant vente et quelques dons) a été envoyée à l'association ADAPEI de l'Ain.

Cette fois encore la solidarité permettra la poursuite des actions engagées par l'Association.

Saluons la générosité des donateurs et l'engagement des bénévoles. Bravo à tous pour cette opération réussie.

## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



### **Permanence :**

jeudi 18H-19H (fermée pendant les vacances scolaires).

### **Accueil des scolaires :**

mardi 15H-16H (calendrier établi par les enseignantes).

Cet espace est gratuit et est mis à disposition de nos administrés lecteurs. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la bibliothèque !

Des animations ont lieu avec les scolaires en étroite collaboration avec les enseignantes des classes de CM1 et CM2 les mardis après-midi.

Le rallye-lecture 2009 a connu le même succès que le précédent, en nombre de participants, en qualité de lecture et en présence lors de la rencontre du 17 juin à Pont de Veyle pour la clôture du Rallye.

Une bénévole a suivi une formation « Accueil des scolaires à la bibliothèque » ; cette formation a été très vite réinvestie sur le terrain.

La bibliothèque s'est associée au partenariat proposé par la CAF (caisse d'allocations familiales) et le CG (conseil général) dans le cadre de l'opération « Premières Pages ». Un livre va être offert aux enfants nés en 2009 au cours d'une petite animation autour du livre pour tout-petits.

Une exposition sur « le loup » sera présentée à la bibliothèque courant Janvier 2010. En attendant cet événement venez grossir les rangs des lecteurs.



## LES PROJETS IMMOBILIERS ET SPORTIFS

### Un effort d'équipement sans précédent !

L'intercommunalité est aujourd'hui une réalité. Qui peut d'ailleurs en douter ? Nos centres d'intérêt, nos activités professionnelles ou de loisirs ne sont plus seulement tournés vers le village. Comme l'essentiel des communes de la Bresse et du Val de Saône, Saint Genis sur Menthon appartient à la catégorie des communes périurbaines.

Par voie de conséquence, le cadre d'investissement des élus a lui aussi évolué. Syndicats ou communauté de communes, commissions communautaires voire intercommunales sont autant d'espaces qui mobilisent vos élus tout au long de l'année.

#### De nouvelles infrastructures routières

Il n'a échappé à personne que depuis l'automne dernier, deux nouveaux ponts ont été jetés sur la Saône : le pont urbain, pont François Mitterrand inauguré au mois de septembre et le pont d'Arciat, ouvert à la circulation dans la discrétion en octobre. Ces infrastructures étaient attendues depuis des décennies et elles ont déjà considérablement amélioré les liaisons entre l'Ain et la Saône-et-Loire pour tout un chacun.

Sans oublier, d'ici guère plus d'une année, la mise en service de l'A406 qui nous permettra de rallier aussi bien l'A6 en direction du sud, que la gare TGV de Loché en 15 mn grâce au demi-échangeur situé entre Pont de Veyle et La Madeleine, demi-échangeur ardemment défendu et obtenu des APRR.

Ce nouvel axe long de 9 km permettra à une nouvelle zone d'activité de 25 ha de voir le jour sur la commune de Crottet ; une zone située en façade d'autoroute et en lien direct avec l'A40 et l'A406. Sans attendre, notre Communauté a initié une étude de positionnement commercial pour mesurer les opportunités à saisir. Les conclusions seront rendues au printemps prochain.

Restera encore à régler la question de la déviation de Pont de Veyle mais sans tarder, notre Communauté a fait récemment le choix d'acquérir une propriété sur le tracé à hauteur de Saint Jean sur Veyle ; le montant de l'achat sera ensuite déduit le moment venu de notre participation aux travaux.



Pont François Mitterrand



Pont d'Arciat

# maison d'accueil MARPA



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la MARPA

## Une maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA)

La construction avance à grands pas sur le site de Grièges et ouvrira ses portes à 24 résidents au terme de 2010. C'est une contribution au défi du vieillissement à un moment où l'on évoque à l'échelle nationale la création d'un cinquième risque assurantiel, celui de la dépendance.

Sur le même thème, la Communauté apporte son soutien financier à l'unité Alzheimer en cours de réalisation au sein de l'hôpital de Pont de Veyle pour la prise en charge d'une pathologie dont on sait qu'elle est extrêmement lourde.

## Des équipements sportifs et un nouveau casernement

Au titre des équipements structurants à vocation intercommunale, on peut évoquer le chantier en cours à Laiz de terrains de football et de rugby pour répondre à la demande du milieu sportif.

Il faut savoir qu'un habitant sur 5 a moins de 16 ans dans ce canton et que plus d'un millier d'entre eux adhèrent à une association pour la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs. Les efforts d'encadrement des clubs locaux donnent satisfaction aux familles, raison de plus pour les soutenir.

D'ici quelques semaines, sera également posée la première pierre de notre nouveau casernement de gendarmerie à Laiz, chantier conduit par la Communauté de communes pour le compte de l'Etat. Cette réalisation préfigure ce que sera d'ici à quelques années l'éco-quartier des Huguets qui accueillera futurs locataires et propriétaires de ce canton.



Nouveau casernement de Gendarmerie



Zone des Devets



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DE L'AIN (S.I.E.A.)

**Zoom sur un Syndicat...** L'an dernier le bulletin municipal avait présenté l'ensemble des Syndicats auxquels Saint Genis a transféré des compétences.

Cette année, un coup de projecteur est donné sur



Suite au constat de l'existence de nombreuses zones blanches dans le département, le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain s'est engagé, depuis 2008, dans le déploiement d'un réseau numérique. Deux opérations ont donc été menées de front :

- la mise en place d'un réseau haut débit par le biais du réseau hertzien
- le déploiement d'un réseau fibre optique très haut débit.

Le réseau haut débit se termine, son objectif était de permettre aux habitants mal ou pas desservis par l'ADSL de patienter jusqu'à l'arrivée de la fibre optique.

Le réseau très haut débit est en cours de déploiement.

## Pourquoi la fibre optique ?

### Pourquoi la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre transparent très fin qui conduit un signal lumineux codé permettant de transmettre des informations. Étant donné la vitesse de propagation du signal lumineux, il est ainsi possible de véhiculer une large quantité de données.

Le débit d'informations est nettement supérieur aux autres technologies de transmission de données (ADSL ou wifi). La fibre supporte un réseau large bande, ce qui signifie que peuvent transiter simultanément aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou le web.

## RESO-LIAin

### La régie RESO-LIAin

RESO-LIAin est la Régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIEA, elle a pour objet de favoriser la desserte en communications électroniques des communes de l'Ain. Elle gère, contrôle et entretient le réseau LIAin (Liaison Internet de l'Ain). Elle assure aussi la liaison avec les fournisseurs d'accès à internet qui offrent leurs services aux abonnés.

L'objectif est, à l'horizon 2013, de permettre à tous les habitants de l'Ain de bénéficier d'un réseau fibre optique très haut débit.

Cette opération est unique en France sous cette forme et donnera un élan sans précédent aussi bien démographiquement qu'économiquement au département de l'Ain.

### La zone pilote

## La zone pilote

Afin de déployer le réseau fibre optique dans de bonnes conditions, le SIEA a mis en place une zone pilote située sur le territoire du Pays de Gex et du Bassin Bellegardien. Cette zone a été choisie du fait de sa proximité avec le CERN à Saint Genis Pouilly.

La zone pilote représente 42 communes, 90 000 habitants, et 300 kms de fibre optique en cours de déploiement.

**Pour plus d'informations, consultez les sites internet :**

**[www.siea.fr](http://www.siea.fr) et [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)**

# CORMORANCHE

BASE DE LOISIRS • CORMORANCHE

<http://www.lac-cormoranche.com>

## Base de Loisirs



L'année 2009 a été riche en événements pour la **base de loisirs de CORMORANCHE-SUR-SAONE** puisqu'elle a été le théâtre de manifestations d'envergure. Ainsi, le site a pu accueillir une manche régionale qualificative pour le championnat de France de pêche à la carpe, mais aussi le plus gros rassemblement national de Trikes regroupant pas moins de 130 belles mécaniques en ce week-end du 8 mai. Début juin, le deuxième aquathlon du Val de Saône s'est déroulé sur la base puis mi-août, la traditionnelle fête médiévale avec ses animations. Les 19 et 20 septembre, la météo n'a hélas pas épargné les organisateurs du week-end sport en famille, et a donc limité la participation des habitants de la communauté de communes.



De plus, cette année, la base a innové en proposant la première édition des jeux intervillages entre les communes de la communauté, plus une équipe formée parmi les vacanciers du camping. L'organisation était assurée par l'équipe dynamique de la base de loisirs et, sous un soleil radieux, ce sont donc 6 épreuves qui se sont déroulées dans la bonne humeur générale, et qui ont permis pour beaucoup d'habitants de la communauté de découvrir un site accueillant et bien aménagé. Le quizz des maires a clôturé la compétition devant une foule en délire et c'est à 22h que l'équipe de la commune de **SAINT-JEAN-SUR-VEYLE** a été proclamée vainqueur, suivie de près par l'équipe de **SAINT-GENIS-SUR-MENTHON**. Les 4000 visiteurs de la journée ont pu profiter du traditionnel feu d'artifice suivi du bal populaire achevant cette belle fête du LAC.

13

Rendez-vous est déjà pris pour la saison 2010, qui promet d'être aussi riche en événements, pour la deuxième édition des jeux intervillages qui se dérouleront le même jour que la fête du lac le 25 juillet 2010. Vous êtes doré et déjà invités à venir participer ou encourager votre équipe. Ce même site de Cormoranche accueillera le 3 juillet 2010 la fête du 10<sup>e</sup> anniversaire du comité de jumelage. Venez à la rencontre de nos amis allemands de Straubenhardt et partager de bons moments avec eux.

La base de loisirs de **CORMORANCHE-SUR-SAONE** reste, en dehors de ces événements forts, un lieu de détente en famille.



## ACTIVITÉS SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE PONT-DE-VEYLE

Service Jeunesse • Pôle de proximité Intercommunal • 57, Grande rue - 01290 Pont-de-Veyle - Téléphone : 03.85.31.86.43 - Fax : 03.85.31.68.29

### Secteur Enfants

#### Accueil de loisirs du mercredi :

Accueil des enfants de 3 à 11 ans les mercredis (hors vacances scolaires). Locaux de la Garderie Périscolaire de Crottet avec un accueil (tarif de septembre 2009) :

- En journée complète avec repas (7h30 à 18h30) au prix de 16 euros par enfant
- A la matinée sans repas (7h30 à 12h15) au prix de 7 euros par enfant
- A la matinée avec repas (7h30 à 13h30) au prix de 10 euros par enfant
- A l'après midi avec repas (12h à 18h30) au prix de 10 euros par enfant
- A l'après-midi sans repas (13h30 à 18h30) au prix de 7 euros par enfant

Les inscriptions et le paiement doivent obligatoirement être effectués avant le vendredi 12h (dernier délai) pour le mercredi suivant et ce dans la limite des places disponibles.

#### Accueil de loisirs vacances scolaires enfants :

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans durant les vacances de février, de printemps, d'été et d'automne.

Le lieu varie en fonction des disponibilités des différents locaux mis à disposition par les communes du canton.

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur et d'animateurs diplômés ou en cours de formation selon la réglementation en vigueur. Ils veillent à ce que les enfants passent un bon séjour, leur proposent des activités de qualité et les aident à réaliser leurs envies.

Une sortie par semaine est généralement prévue en lien avec le thème abordé au cours de celle-ci.

Des mini camps ainsi que des nuitées sont programmés durant les vacances d'été.

Les inscriptions se font à la semaine afin d'être en cohérence avec le projet d'animation.

**Mail : enfants@cc-pontdeveyle.com**



### Enfants & Ados

#### Activités éducatives durant le temps périscolaire :

Proposer et soutenir des actions éducatives durant les temps périscolaires en lien avec les associations locales.

Exemples :

- Le Rallye lecture CM/6ème
- L'école de sports UFOLEP / USEP le mercredi matin
- Les activités durant le temps méridien au collège...

**Mail : jeunesse@cc-pontdeveyle.com**

### Secteur Ados

#### Accueil vacances scolaires ados :

L'accueil de loisirs est ouvert durant les vacances de février, de printemps, d'été et d'automne.

Proposition d'activités en 1/2 journée, des sorties à la journée, des stages de 2 à 5 jours et des mini-camps selon la période de vacances.

Le programme est déterminé en fonction des désirs des jeunes, d'une volonté de parité filles / garçons, il se veut aussi varié que possible en intégrant toute forme d'activités (sportives, artistiques, culturelles,...)

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur et d'animateurs diplômés ou en cours de formation selon la réglementation en vigueur. Ils veillent à ce que les jeunes passent de bonnes vacances, qu'ils consolident leur apprentissage à l'autonomie et à leur responsabilisation.

#### Conseil Intercommunal de Jeunes (CIJ) :

Ils sont 24 collégiens de presque toutes les communes du canton. Tous ont à cœur de participer à la vie locale en menant des actions citoyennes, dans divers domaines : loisirs, solidarité, environnement...

Des commissions actives : élue pour 2 ans, chaque commission se réunit un vendredi par mois, hors temps scolaire, en présence de l'accompagnateur jeunesse. Chacun s'engage dans une ou deux des trois commissions du conseil : sports, loisirs, culture, solidarité, échanges, communication, nature environnement. Une réunion plénière est organisée pour présenter les projets aux élus adultes afin de décider ensemble de leur réalisation et des budgets afférents.

# service Jeunesse...

## Ados & Jeunes Adultes

### Projet initiatives jeunes « du projet à l'action » :

Le Conseil Intercommunal de Jeunes de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle et les élus adultes souhaitent soutenir des projets et des actions de jeunes dans leur réalisation.

Cette action s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans résidant sur le canton. Le projet doit être soutenu par un groupe de 2 à 8 personnes, mais peut être accessible à un nombre illimité de participants.

L'aide de la Communauté de communes peut être sous forme d'un soutien financier, humain, logistique (aide à la réalisation), documentaire, matériel, Internet...

Les projets doivent être portés sur les thèmes de la solidarité, de la culture, sur l'ouverture à l'Europe et au monde, sur la citoyenneté / échange, l'environnement, le sport ou encore la communication. En sont exclus les projets professionnels, de formations et scolaires.

Pour chaque projet, un dossier devra être complété et présenté devant un jury. Un bilan du projet devra impérativement être présenté au Conseil Intercommunal de Jeunes et à la Communauté de communes dans les six mois suivant la réalisation de celui-ci, sous la forme de votre choix (texte, diaporama, photo...)

**Mail : ados@cc-pontdeveyle.com**

### Aide pour la formation et diplômes professionnels d'animation :

La Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle, par l'intermédiaire de son service Jeunesse, soutient les jeunes du canton désirant se former dans le domaine de l'animation.

En effet, le personnel est à votre disposition afin de vous informer sur ces différents métiers, de vous orienter vers les organismes de formation et partenaires finançant ces diplômes.

De plus une participation financière à hauteur de 30% du montant restant à la charge des jeunes pour le BAFA, peut être attribuée.

**Mail : jeunesse@cc-pontdeveyle.com**



## Tout Public

La ludothèque est ouverte tous les mercredis (sauf jours fériés) de 14h à 18h.

La carte d'adhérent est trimestrielle (5 €) ou annuelle (20 €) (tarif de septembre 2009).

Chaque adhérent peut emprunter jusqu'à 4 jeux de société pour 4 semaines et divers grands jeux en bois pour 2 semaines (supplément de 5 € par grand jeu).

Petits et grands sont conviés. Tout enfant de moins de 10 ans doit être accompagné d'une personne de plus de 12 ans.

**Mail : ados@cc-pontdeveyle.com**



PIROUETTE

## Lieu d'accueil Parents-Enfants

Depuis deux ans, un lieu d'accueil enfants-parents a ouvert ses portes dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles - Impasse des Platanes - 01290 GRIEGES - Tous les lundis après-midi de 14h à 17h (sauf durant les vacances scolaires).

Futurs parents ou parents d'enfants de moins de trois ans sont accueillis dans un espace sécurisé et adapté aux tout petits. Une équipe, composée de professionnelles de la petite enfance effectue un accueil, à tour de rôle, en binôme. Lieu d'écoute et de partage, cette nouvelle structure a pour vocation de favoriser les interactions entre parents, parents et enfants et entre enfants. Les parents ont ainsi la possibilité d'exprimer leur vécu, leurs questionnements et d'échanger sur leurs pratiques éducatives. Ce lieu, réservé aux parents et enfants du canton de Pont de Veyle, est gratuit et anonyme. Aucune inscription n'est nécessaire.

16

## GROUPEMENT DES BIBLIOTHEQUES DU CANTON DE PONT DE VEYLE

Le 16 mai dernier, le groupement des bibliothèques a participé au premier forum des associations de la Communauté de Communes du canton de Pont-de-Veyle.

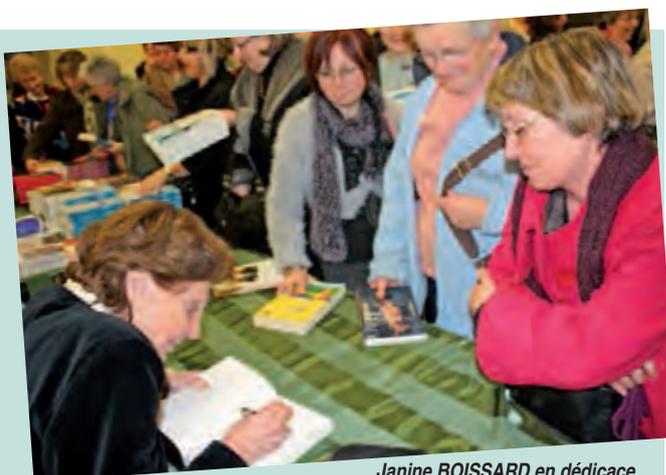
Nous avons présenté notre groupement en rappelant nos objectifs, de promotion de la lecture et d'animation, largement illustrés : photos, diaporama, bibliographies des auteurs invités cette année, livres et affiches dédicacées, rallye lecture, exposition sur bibliobus...

Nous travaillons auprès du public adulte et des scolaires, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, antenne de Pont de Vaux.

En lien avec le service jeunesse de la Communauté de Communes du canton, nous avons organisé le 4<sup>e</sup> rallye lecture, rassemblant les CM et les 6<sup>e</sup>, dans un objectif de promouvoir la lecture, et préparer le passage du primaire au collège.

Au cours de cette année 2009, nous avons eu le plaisir de recevoir :

- La romancière Madame **Janine BOISSARD**, venue nous parler entre autres, de son dernier livre « Malek », au cours d'une soirée pour adultes.
- L'illustrateur et auteur Monsieur **Alex GODARD**, a présenté ses albums aux CE des écoles du canton, ainsi que sa technique de dessin.
- L'auteure jeunesse, Madame **Sylvaine JAOUÏ**, auteure de « la famille Frappadingue », un des livres du rallye lecture, s'est prêtée aux « questions-réponses » des CM, avec beaucoup de naturel et de passion.



Janine BOISSARD en dédicace

## LE CLIC

Le CLIC des pays de Bresse c'est :

- **Pour les personnes, âgées de + de 60 ans**

Le CLIC permet de trouver facilement le bon interlocuteur et d'éviter de se perdre dans toutes les démarches, dans les différents services

- **Pour tous**

Des actions collectives d'information et des ateliers de prévention réalisés en lien avec des élus, des clubs de retraités, des associations

- *Quelques exemples déjà réalisés : La santé en mangeant après 60 ans, le droit de la famille : transmission du patrimoine et mesure de protection*
- *Quelques projets : la mémoire, la prévention des chutes, la conduite automobile, les ateliers bien vieillir...*



Pour joindre le CLIC 04 74 30 78 24

## QUAND AAS devIent ADS...

### la lettre qui change tout



L'association, qui de AAS devient ADS, est présente sur tout le département de l'Ain depuis 20 ans. Elle gère près de 600 salariés, s'intéresse de très près désormais à toute une catégorie nouvelle de services à la personne à destination du grand public.

Depuis sa création, sa mission était essentiellement orientée vers les personnes âgées, malades et handicapées. Aujourd'hui, en lien direct avec les nouvelles dispositions gouvernementales, elle est en mesure de proposer un grand nombre de prestations complémentaires à tous (de la garde d'enfants à la préparation des repas, en passant par la tonte de la pelouse...) de manière exceptionnelle ou régulière.

Un site internet et un n° AZUR donneront très prochainement toutes les informations pratiques sur cette orientation nouvelle.

**Responsable de secteur Haute Bresse/Val de Saône :**  
Roselyne Taponat - 03.85.38.97.16 / 06.74.45.70.00

Siège : Ain Domicile Services - Immeuble « Le Talisman »  
1133 Avenue de Lyon - 01960 PERONNAS.

Responsable de service : Véronique Favier

Téléphone : 04.74.21.42.52. - Fax : 04.74.21.59.46

aas.bourg@wanadoo.fr

## ASSOCIATION VAL DE SAONE INTERMEDIAIRE

Vous avez besoin d'une aide pour :

- travaux de ménage, de repassage,
- bricolage intérieur et extérieur,
- petits déménagements,
- tonte de pelouses, taille de haies
- petits travaux de jardinage, ramassage de feuilles,
- bêchage, passage motoculteur,
- peinture de volets, décapage,
- ...et autres petits coups de mains

### Une seule adresse :

Association VAL DE SAONE INTERMEDIAIRE  
204 route de Pont-de-Veyle - 01750 REPLONGES

Tél. : 03.85.31.08.12 - Fax : 03.85.31.08.09  
E-mail : val.saone.intermediaire@orange.fr

Pour tous renseignements complémentaires et tarifs,  
téléphonez-nous.

Association loi 1901

Nous acceptons les C.E.S.U. Préfinancés.

La réduction d'impôt est égale à 50 %  
du montant des dépenses retenues  
dans la limite d'un plafond annuel.

ADAPA

Quelle que soit leur situation, nous proposons un service adapté grâce à nos équipes polyvalentes, encadrées et formées intervenant 7 jours / 7, soirs et WE.

Depuis 50 ans, l'A.D.A.P.A. accompagne au quotidien les personnes fragilisées, malades, handicapées, âgées pour leur permettre de mieux vivre à domicile.



Contactez M<sup>me</sup> Annie JACQUET  
CMS - 22 Grande rue - 01380 BÂGÉ-LE-CHÂTEL  
Tél. 03 85 30 46 29 - Fax : 03 85 30 20 85  
(a.jacquet@adapa01.com)

Permanences :

Bureau de Bâgé-le-Châtel le mardi de 10h à 12h  
Mairie de St Laurent s/Saône le jeudi de 13h30 à 15h  
Pôle de proximité - Gde Rue - Pont-de-Veyle le vendredi de 9h30 à 12h.

13

ADMR

CONTACT DIRECT : ADMR - BP 16 - 01750 FEILLENS - Tél. : 03.85.30.16.07

PERMANENCE : Pont-de-Veyle (locaux de la communauté de communes) tous les vendredis de 14 H à 16 H.

### Un sourire au quotidien.

Besoin d'un coup de main ? L'ADMR du secteur de Feillens intervient sur votre commune.

### Un projet associatif :

L'action de bénévoles engagés dans la gestion et l'animation du service.

L'aide à toute personne, tout foyer désireux de maintenir et améliorer son autonomie.

Le travail de 43 salariées ponctuelles, efficaces, discrètes pour intervenir dans un climat de confiance.



### Des actions adaptées :

L'aide à la vie quotidienne : de la simple prise en charge des travaux ménagers à une aide plus importante de préservation de l'autonomie.

Le soutien socio-éducatif en direction des familles pour assumer le quotidien à l'occasion d'événements particuliers.

La télé assistance : équipement fiable dont le service permet le contact avec une centrale d'écoute qui prévient les proches ou les services de secours.

Le service mandataire pour assister les particuliers dans leurs prérogatives d'employeurs de salariés à domicile.

### Des prestations éligibles aux aides :

L'ensemble de ces prestations ouvre droit à des possibilités de prise en charge par les caisses de sécurité sociale, de MSA, d'allocations familiales, de retraite, du conseil général, de la maison départementale des handicapés...

Elles permettent également de bénéficier de réductions d'impôts.



## ADAMAC DO DIESE : ECOLE DE MUSIQUE

Adamac, association née il y a près d'un quart de siècle, dispense un enseignement musical dans un rayonnement quasi cantonal. Les cours sont de deux types : soit individuels (1/2 heure ou 1/4 d'heure) pour la partie instrumentale, soit collectifs pour l'éveil, le solfège et l'atelier de percussions brésiliennes nommé Batucada.

Adamac organise des concerts de musique variée en invitant des artistes extérieurs ou en demandant à ses élèves de se produire au moins une fois par an.

Cette année, Adamac met en place un atelier de musique irlandaise animé par le professeur de violon, en souhaitant que cette expérience se perpétue, et a pour projet un atelier de jazz et jazz rock.

Vous êtes intéressé, vous avez trois ans et plus, vous êtes bienvenue et pouvez joindre l'association au 06.72.17.56.78

## COMITÉ DE JUMELAGE

En juillet 2000 était signée la Charte du Jumelage entre la communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle et Straubenhardt, en Forêt Noire. Depuis, chaque année ont lieu diverses rencontres - en moyenne 2 week-end là-bas et 2 ici - parfois plus - ainsi que des échanges scolaires entre les 2 collèges (depuis 14 ans). Plusieurs associations du canton ont participé à ces échanges, des liens d'amitié se sont établis entre familles.



Afin de poursuivre et fortifier ces contacts directs entre citoyens, le 10<sup>e</sup> anniversaire de cette charte sera célébré les 2 - 3 - 4 juillet 2010, au lac de Cormoranche-sur-Saône, avec un programme très varié de rencontres sportives, d'animations diverses, de spectacles sur l'eau, et bien sûr de convivialité à table.

Le comité de jumelage, et la Communauté de Communes qui soutient son action, vous invitent donc à réserver dès maintenant votre week-end - pour apporter votre aide, ou héberger nos amis allemands qui viendront nombreux (beaucoup parlent anglais...), ou pour profiter des activités, spectacles et repas qui seront proposés.

Si vous souhaitez vous faire connaître :  
**Contact pour votre commune :**  
Sylvie BAJAT - 03 85 51 92 45.



## L'OFFICE DE TOURISME À VOTRE SERVICE !

A votre disposition, une documentation touristique variée :

- Sites touristiques
- Manifestations
- Hébergements, restaurants
- Associations, loisirs, activités...

⇒ Venez vous informer afin de préparer vos sorties dans la région ou vos prochaines vacances !

**ASSOCIATIONS** : Notre mission est aussi de promouvoir vos manifestations : les informations et les affiches les concernant sont les bienvenues !



## A vos agendas !



■ **Le 10<sup>e</sup> concours photos** sur le thème « **L'ARBRE DANS LA NATURE** »

Et le concours photos pour les moins de 16 ans sur le thème du travail.

Participez ! Présentez vos clichés !!!

*(Règlements disponibles à l'Office de Tourisme. Clôture des concours le 17 mars 2010)*



■ **L'expo des photos** aura lieu du **samedi 3 au dimanche 11 avril** dans les serres du château de Pont de Veyle (entrée libre).



■ **La marche gourmande** se déroulera le **dimanche 12 septembre** à Cruzilles-lès-Mépillat et Bey. Le circuit de 10 kms environ ponctué de haltes gourmandes permettra la découverte des deux communes. Ambiance conviviale assurée. *(Carte sur réservation à partir de mi-juillet).*

■ **L'été**, des visites guidées à la découverte du patrimoine du canton sont proposées :  
**demandez le programme !**

L'Office de Tourisme est ouvert du 5 mai au 15 septembre :

Du mardi au samedi (9h-12h / 13h30-18h, 17h le samedi)  
Et aussi le dimanche et le lundi en juillet et en août (10h – 12h)

Pendant la saison hivernale vous pouvez nous contacter par e-mail, courrier ou téléphone.

### L'ÉCOLE ET LES ENSEIGNANTES

L'année scolaire 2008/2009 a accueilli 50 élèves (22 CM1, classe de M<sup>me</sup> Fenoy et 28 CM2, classe de M<sup>me</sup> Fabrizi). Les deux enseignantes, dans le cadre du projet inter écoles (Péronnas, classe de M<sup>me</sup> Martinand et St Martin le Châtel, classe de M. Fabrizi) ont accompagné leurs élèves dans la production de textes sur le thème du fantastique. Le point de départ en fut la visite du Monastère Royal de Brou.

A la suite d'ateliers de pratique artistique et d'une semaine culturelle intra-muros, animés par Eric Girard metteur en scène professionnel, les classes ont présenté leur production le 24 mars 2009 pour les CM1 et le 26 juin 2009 pour les CM2.

Cette année 2009/2010, les 46 élèves de l'école (25 CM1, classe de M<sup>me</sup> Fabrizi ; 21 CM2, classe de M<sup>me</sup> Fenoy) vont, dans le cadre du projet inter écoles, réfléchir et produire des textes sur le thème : « Une intrigue historique au monastère royal de Brou ».

### SOU des ECOLES

Cette association est composée de parents bénévoles, associée aux enseignants du Regroupement Pédagogique Intercommunal, elle permet aux enfants de bénéficier d'activités scolaires et périscolaires tout au long de l'année.

Cette année encore, le Sou a financé diverses sorties et/ou spectacles pour chaque classe. Quelques exemples pêle-mêle : spectacles de marionnettes, sortie au cirque, sortie au Domaine des Planons pour la semaine du goût, sorties au théâtre... L'association participe également au financement des classes transplantées de CM1 et CM2, à hauteur de 75 € par enfant pour 2010.

Le spectacle de Noël de 2009 s'est passé pendant le temps scolaire, consistant en une projection de 2 films adaptés aux 2 tranches d'âge de l'école de Saint Cyr. Les plus grands, de Saint Genis sont allés au théâtre. Rappelons qu'un cadeau collectif, pour chaque classe est également offert.

Le financement de tous ces projets est assuré par la vente des cartes de membres (dont le prix a été maintenu à 15 € par famille), par la subvention municipale et par les différentes manifestations (loto le dimanche 31 janvier 2010, soirée théâtre le samedi 13 mars 2010, plat à emporter le samedi 10 avril, et vente de cartes de vœux, d'étiquettes et de chocolats en décembre).

Le Sou des Écoles est ouvert à tous les parents. Venez nombreux à l'Assemblée Générale le vendredi 24 septembre 2010, exprimer vos remarques et vos idées.

#### Composition du bureau

- Présidente  
Catherine ROCHAS
- Vice-présidente  
Karine PARET
- Secrétaire  
Françoise RABUEL
- Secrétaire-adjointe  
Virginie BESSON
- Trésorière  
Agnès BERNARD
- Trésorier-adjoint  
Philippe MALATIER

Comme les années précédentes, les élèves travailleront la mise en voix et en espace de leurs textes, grâce aux ateliers de pratique artistique et à la semaine culturelle qui aura lieu aux Carroz d'Arâches du 3 au 5 mai 2010. Lors de cette semaine ils découvriront également l'habitat Savoyard, la faune et la flore de montagne et l'escalade.

Ce projet pédagogique est financé par les municipalités, le sou des écoles, les familles, l'Éducation Nationale (dans le cadre des classes à PAC, Projet d'Action Culturelle) et la coopérative scolaire.

D'autre part, de même que l'année dernière, les élèves bénéficieront d'ateliers de pratique musicale encadrés par Anne Moque, ateliers financés par la communauté de communes du canton de Pont de Veyle.

Les élèves de CM1 et de CM2 seront heureux de vous accueillir à la salle polyvalente de St Genis/Menthon le 12 mai à 19h00 pour les uns et le 25 juin à 19h00 pour les autres.

### CANTINE SCOLAIRE DE ST GENIS-SUR-MENTHON

La cantine scolaire accueille pour cette année scolaire 2009-2010 45 enfants.

Le bureau s'efforce de conserver la préparation des repas. Ces derniers sont mijotés par Jocelyne VENET qui a repris ses fonctions à plein temps.

Nous remercions Isabelle PENIN pour la surveillance pendant les repas et Roland FRACHET qui la remplace occasionnellement.

Pour la bonne marche financière, le bureau organise différentes manifestations au cours de l'année auxquelles nous vous convions chaleureusement.

Pour vos papilles, veuillez prendre note de notre prochaine vente de produits artisanaux le vendredi 19 et le samedi 20 mars 2010.

- PRESIDENT  
Pascal ROUILLON  
03-85-51-92-21
- VICE-PRESIDENTE  
Karine BONNETAUD
- TRESORIERE  
Françoise GREFFET
- TRESORIER-ADJOINT  
Pascal BUTIN.
- SECRETAIRE  
Claudie OUAMALICH
- MEMBRE  
Corinne MOREL



## « HISTOIRE ET PATRIMOINE » : un passé bien vivant

L'association a poursuivi sa collaboration avec l'office de tourisme en encadrant les visites proposées par celui-ci. Deux innovations cette année : une visite animée du parc du château de Pont-de-Veyle a fait revivre les personnages célèbres qui l'ont parcouru, grâce aux comédiens des « Bleus de la Planche » de Grièges. Une visite hors saison, baptisée « automnale » a fait découvrir le 14 novembre l'église de Saint-André-d'Huiriat et le domaine de la Balmondrière, et s'est terminée par un goûter très convivial. Le groupe « Faites du patois », continue sa route. Il a participé au festival international de Bourg Saint Maurice, les 12 et 13 septembre. Cette fête regroupait 47 associations patoisantes : 7 italiennes, 13 suisses, les autres venant de nos départements Rhône-Alpes. Ils ont aussi parti-



20<sup>e</sup> siècle dans nos communes



Assemblée Générale

cipé au 6<sup>e</sup> concours, organisé à cette occasion par le Centre de la Culture Savoyarde. Ils ont été récompensés pour « le travail d'un groupe qui produit d'excellents documentaires sur une vie rurale que le patois rend bien vivant ».

Toute l'année, les patoisants se sont déplacés pour leurs spectacles dans notre canton, dans le département et aussi dans la Loire, la Savoie et la Saône-et-Loire. Le blog « faites du patois.canalblog.com » est largement fréquenté et peut vous permettre de prendre contact avec nous pour toutes demandes de spectacles au profit de vos associations.

Les projets pour 2010 comportent le développement des relations avec les comités des fêtes, les CCAS et autres associations. Des rencontres avec les écoles vont également être proposées. Le moment fort de l'année a été l'exposition « Le 20<sup>e</sup> siècle dans nos communes », présentée à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle les 7, 8, 11, 14, 15 novembre. Nous avons accueilli 300 visiteurs et 300 élèves accompagnés de leurs enseignants ont pu découvrir un parcours pédagogique. Cette exposition a mobilisé de nombreuses bonnes volontés et a reçu l'aide de la mission locale de Redynamisation Socio Professionnelle (RSP), financée

par le Conseil général et organisée par l'association Tremplin.

Cette année encore l'association « Histoire et Patrimoine » a pris une part active à l'animation de notre canton, s'insérant parfaitement dans le réseau associatif qui fait notre richesse.



## ECOLE DE MUSIQUE - HARMONIE

### Les chaleurs de l'été

Soleil généreux, ambiance détendue pour une batucada géante lors de la fête de la musique.  
Au bout du chemin... les vacances d'été.

### Les éclats du printemps

Le printemps semble encore loin, il n'y a toujours pas de fleurs dans le jardin, pourtant les répétitions vont bon train. Notes et rythmes se mettent à pousser pour un rendez-vous qui fleurit déjà bon le retour des beaux jours le samedi 27 mars 2010.

### Les couleurs de l'automne

Valse de brun, rouge, jaune, orangé. arbres effeuillés, feuilles tombées.  
L'automne et la rentrée sont arrivés. C'est au musée que chanteurs et musiciens ont offert leur 1<sup>ère</sup> prestation de l'année.



## Ensemble vocal AU FIL DES SAISONS

### La blancheur de l'hiver

Notes blanches, rythmes en avalanche  
Décor neigeux, pour un concert à en mettre plein les yeux  
Alors, même si soufflait le vent du nord, le 12 décembre 2009 il ne fallait pas hésiter à mettre le nez dehors !!!

## L'association accueille

- les enfants à partir de 2 ans aux cours des « bébés musiciens » en présence de leurs parents. ■
  - Les enfants, les ados et adultes souhaitant pratiquer un instrument ou participer à un cours de formation musicale. ■
- L'association propose des activités collectives : orchestres, chorale, batucada et depuis cette année un ensemble de jazz.

Pour prendre contact : 03.85.36.31.07

## FLEURISSEMENT

Président : Gilbert Greffet  
Tél. 03.85.51.92.45



### La bourse aux plantes

Une nouvelle manifestation vous a été proposée au printemps 2009 avec la première bourse aux plantes de notre commune. Il s'agissait de permettre un échange gratuit de végétaux entre particuliers ainsi que de proposer des conseils écologiques grâce à l'intervention de Fabrice Venet, membre du comité de fleurissement, collaborateur de l'enseigne Botanic.

L'exploitation Piroche de Saint-André-d'Huriat proposait à la vente ses fromages, yaourts, lait cru, ainsi que sa farine bio et son pain.

On pouvait apporter ses graines, plançons, annuelles, vivaces, arbustes, jeunes arbres, tous végétaux poussant en excès dans son jardin, et revenir à la maison avec de nouvelles espèces pour agrémenter ses espaces verts à moindre frais.

Ce fut l'occasion de se retrouver entre passionnés et de partager enthousiasme et idées.



## SOCIÉTÉ DE PÊCHE L'HAMEÇON

Du nouveau à la société de pêche, avec la création d'un site internet.

Vous pourrez vous documenter sur la vie de l'association, le calendrier des manifestations de l'année, les plus grosses prises (dans le Menthon mais aussi dans la Veyle).



● pour vous connecter, tapez [www.hameconstcyr.com](http://www.hameconstcyr.com)

Pour enrichir ce site, vous pouvez envoyer des articles et des photos à l'adresse suivante : [lucien.baritel@wanadoo.fr](mailto:lucien.baritel@wanadoo.fr)

### Nos dépositaires :

- SAINT CYR : Bar Tabac "LE CENTRE"
- PERREX : Chez JEANNETTE
- REPLONGES : GAMM VERT
- ST DIDIER D'HAUSSIAT :  
Chez M. ROGER DESPLANCHES

### ● LOCATIONS DE CHAPITEAUX :

tél 03.85.36.33.29

Dimensions : 9 m x 6 m  
(3 chapiteaux disponibles)

Tarifs : 80 € pour les communes de  
SAINT CYR, SAINT GENIS et PERREX.  
110 € pour les autres communes.

### ● Location caisse frigo : 60 €

Pour l'achat de carte de pêche, nous acceptons les BONS LOISIRS JEUNES délivrés par la CAF DE L'AIN.

Le service B L J de la CAF : 04 74 45 48 60

## LES ATELIERS DE LA DANSE

# ateliers de la danse

Les ateliers de la danse proposent depuis onze ans des cours de gymnastique, de remise en forme et d'entretien.

Horaires : jeudi de 9 h 30 à 10 h 45 - jeudi de 19 h à 20 h 15.

### Au programme

échauffement avec step - musculation - abdos - fessiers - bras - assouplissement général et relaxation en final.

Ce sont des cours où la priorité est donnée au bien-être.

Tout ceci se déroule dans la bonne humeur sous la houlette de Jocelyne Schneberger-Bardet à la salle des fêtes de Saint-Genis-sur-Menthon.

L'association et ses membres vous invitent à leur rendre visite. A bientôt

**Renseignements** tél. : 03 85 51 90 73.



## F.N.A.C.A. COMITE DE ST-CYR - ST-GENIS-sur-MENTHON



Au cours de l'année les Anciens d'Algérie ont réalisé diverses manifestations.

- Leur traditionnel repas dansant, moment de retrouvailles et de détente.
- Notre voyage d'été nous a conduit à Andorre du 20 au 24 juillet 2009 avec Bas Voyage.

Visite : la cathédrale Santa Maria, promenade en forêt autour du lac d'Engolasters, arrêt à la chapelle de Saint Miguel, découverte du typique village montagnard pour admirer l'extraordinaire vue sur les vallées d'Andorre, puis retour dîner, après direct par autoroute Lyon - Mâcon.

- Participation nombreuse aux commémorations du 19 mars 1962 en hommage à nos camarades morts en Afrique du Nord. Cette date nous voulons qu'elle soit officialisée.
- Le 8 mai et 11 novembre qui furent également bien suivis.

Le Président remercie les maires de leur présence et se félicite de leur attachement et de leur soutien à notre association.

## CLUB DU 3<sup>E</sup> AGE

Le jour de rencontre est le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois à la bibliothèque.

Adhésion 18 euros intégrant celle aux Aînés Ruraux.

La saison commence au mois de Septembre et se termine au mois de Mai de l'année suivante.

En la présence de M. Le Maire, l'assemblée générale du 21 octobre a connu une participation importante des adhérents qui en accueillent avec plaisir 4 nouveaux.

Les deux manifestations principales de l'association ont pu se réaliser :

- Concours de belote le 25 avril 2009.
- Pot au feu le 15 novembre 2009.

Bonne participation pour ces deux temps forts et sincères remerciements aux fidèles participants.

Les 2 rencontres festives de la saison se sont déroulées :

- A Etrez pour le repas « Grenouilles » où pas un adhérent ne manquait ! Les bénévoles y étaient associés en remerciement de leur aide sympathique et efficace au cours des manifestations.
- Au Pont Vert pour le repas « Friture » suivi d'une promenade digestive sur le nouveau Pont François Mitterand.



Le traditionnel repas de Noël se déroulera le mercredi 16 décembre 2009.

Des membres du bureau ont assisté à l'assemblée générale des Aînés Ruraux le 29 Avril 2009 à Chalamont et le 23 Octobre 2009 à la journée du grand rassemblement à Vonnas.

Sept adhérents du club ont bénéficié moyennant finances personnelles d'une initiation à l'informatique (partenariat : Prod Informatique Aînés Ruraux).

Si tout ce travail peut être accompli c'est grâce à l'énergie sans faille des membres du bureau et au soutien inconditionnel des bénévoles qui participent aux liens intergénérationnels à tout besoin.

## COMITE PAROISSIAL

Cette année 2009 est celle des changements : Le Père Joseph GALLION, curé de Replonges, et chargé également des paroisses de ST CYR et ST GENIS, s'est retiré à l'abbaye de St Rambert en Bugey, pour une retraite méritée, après une douzaine d'années de dévouement.

Nous le remercions chaleureusement, ainsi que le Père Georges GUIFFRAY, également le Père BOYER, pour nous avoir accompagnés toutes ces années, dans les événements qui jalonnent la vie paroissiale.

Nous souhaitons la bienvenue au Père Roch VALENTIN, nouveau curé de Replonges et de nos deux paroisses.

Les messes ont lieu maintenant le samedi soir à 18h30, soit à St CYR, soit à St GENIS.

Le Père VALENTIN a pris en charge la catéchèse des 6<sup>e</sup> pour les préparer à la Profession de Foi.

Pour le contacter, pour les baptêmes, mariages, funérailles, voici le téléphone : 03 85 31 00 02



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'année 2009 a été dramatique dans notre région, tout particulièrement avec les accidents de la route qui ont nécessité beaucoup de poches de sang. L'amicale remercie tous les donneurs et particulièrement les jeunes qui sont l'espoir montant des dons.

La limite d'âge est de 70 ans, 4 dons pour les femmes et 6 dons pour les hommes par an.

Un coup de chapeau pour Maurice JUSTON âgé de 73 ans qui en vélo a parcouru notre région pour promouvoir le don du sang. Un arrêt à PERREX le 4 juin 2009 nous a permis de lui offrir un petit remontant.

Enfin un grand merci aux bénévoles ou pas qui par leur action nous aident dans nos différentes manifestations.

Nous ne saurions trop vous répéter d'en parler autour de vous afin de motiver les personnes hésitantes pour augmenter les dons qui sont indispensables pour l'avenir de notre humanité.

### Appel aux Donneurs



Assemblée Générale .....27 février 2010 à ST GENIS  
Randonnée Pédestre .....25 avril 2010 à PERREX  
Randonnée Nocturne ....11 juin 2010 à ST CYR.

#### Collectes de l'année 2010 à ST CYR :

Lundi 29 mars de 9 H à 12 H 30  
Lundi 28 juin de 9 H à 12 H 30  
Lundi 20 septembre de 15 H 30 à 18 H 30 (exceptionnellement)  
Lundi 13 décembre de 9 H à 12 H 30.



### HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

- Lundi de 8 h à 12 h
  - Mercredi de 8 h à 12 h
  - Vendredi de 13 h 30 à 17 h
- Téléphone : 03 85 51 91 19  
Télécopie : 03 85 51 98 48  
Adresse email : [mairiesaint-genis-sur-menthon@wanadoo.fr](mailto:mairiesaint-genis-sur-menthon@wanadoo.fr)

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Jeudi matin  
Sortir les sacs poubelle la veille soit le mercredi soir.

### INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Les familles nouvellement arrivées sont invitées à se présenter pour effectuer la pré-inscription de leur(s) enfant(s) à l'école maternelle et primaire pour la rentrée de septembre 2010. Sont concernés les enfants nés en 2007.



### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

#### Recensement militaire :

Les jeunes filles et garçons de nationalité française doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un examen (scolaire, permis de conduire) ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Ce recensement permet également à l'INSEE d'adresser la liste des jeunes à inscrire d'office sur la liste électorale de la commune.

### ADRESSES UTILES

- Préfecture de l'Ain - 04 74 32 30 00
- Trésorerie de Pont de Veyle - 03 85 23 95 90
- Service des impôts directs :  
place Casimir Ordinaire - 01750 Saint-Laurent/Saône  
03 85 39 96 00
- Service du cadastre :  
12 rue Charles Tardy - 01012 Bourg-en-Bresse  
04 74 32 71 39
- Centre Médico-Social :  
2 grande rue - 01290 Pont-de-Veyle - 03 85 36 23 42  
**Assistante sociale :**  
• M<sup>me</sup> Cordenod-Lapierre Annick
- Caisse d'Allocations familiales de l'Ain :  
Serveur vocal : ALLOCAF 0891 671 672 (0,23 € TTC la minute)  
internet : [www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)

## Etat Civil 2009

### Ils SONT NÉS

- Tom DUFOUR le 14 juin
- Axel CHAGNY le 23 juillet
- Albane Christiane MORIZOT le 30 octobre
- Eléonore Josie MORIZOT le 30 octobre
- Noélie Angélique RAMEL le 03 novembre
- Zoé DURANCEAU le 27 décembre

### Ils SE SONT UNIS

- François BESSON et Virginie LANEYRIE le 11 juillet

### Ils NOUS ONT QUITTÉS

- Pierre Jean MONTERRAT le 23 juillet
- Kin Song COMMEYRAS le 3 Novembre

## SUZANNE MONIER

### la passion du commerce

**Pendant 45 ans, elle a tenu l'épicerie et le café-restaurant du village. Avec un brin de nostalgie, elle se souvient de ces décennies passées dans son commerce, lieu de convivialité et de rencontre.**

« Née en 1926 à Saint-Didier-d'Aussiat, ma scolarité s'est interrompue avec la guerre. Mon institutrice souhaitait que je poursuive mes études mais le conflit ne l'a pas permis. Il n'y avait pas de transport pour les élèves. Moi qui espérais devenir institutrice... Mon père était mobilisé sur place comme ramasseur le lait le matin et boulanger le soir alors que ce n'était pas son métier : vous imaginez la qualité de la pâte à pain !

J'ai dû travailler très tôt et en guise de distraction, nos bals clandestins avaient lieu dans les fermes. Je me souviens de la Libération et du passage des Américains qui distribuaient chocolat et chewing-gum. Un banquet a été organisé lors du retour des prisonniers de guerre : beaucoup n'étaient pas mariés et je devais faire danser l'un deux comme cavalière.

A Saint-Didier, à la salle des fêtes, il y avait un cinéma ambulancier qui réunissait les jeunes gens des communes alentour : de Saint-Genis, Confrançon... J'ai rencontré mon futur époux Marcel Monier.



### ■ SAINT-GENIS AU LENDEMAIN DE LA GUERRE

Mariés le 1<sup>er</sup> juin 1946, nous avons pris le commerce d'épicerie-café à Saint-Genis-sur-Menthon le 1<sup>er</sup> juillet en remplacement de la veuve Cornaton. Mon mari, qui habitait chez ses parents au lieu-dit Le Pin, effectuait déjà ses achats de marchandises, notamment de vin dans le Mâconnais. Elle lui a donc proposé de reprendre son commerce. Lui est devenu maçon et moi commerçante.

Et pourtant, je ne pensais pas venir m'installer ici. L'état des chemins communaux rendait l'endroit peu accueillant. Au-delà du village, il fallait chausser les bottes pour aller au hameau de Cocogne. Je me souviens encore d'obsèques, où suivant le corbillard tiré par un cheval, nous avons mis nos souliers après avoir franchi un passage embourbé. Les véhicules automobiles étaient très peu nombreux. En 1948, alors que je devais rejoindre la maternité, c'est une voiture au gazobois qui m'a conduite à Bourg-en-Bresse.



Les charretiers emportaient le blé des fermes au moulin puis rapportaient la farine avec char et cheval. Les fermiers amendaient ensuite la mouture chez le boulanger François Callen pour la transformer en pain. Celui-ci, installé face au café, stockait son bois de cuisson sur la place du village. Son fils vendait le pain dans la commune avec une remorque derrière son vélo. Les tartes étaient confectionnées tout spécialement pour la fête patronale.

Les cartes d'alimentation existaient encore au lendemain de la guerre : la marchandise était difficile à obtenir ; c'est un grossiste de Saint-Laurent, Monsieur Vernay, qui nous l'a fournie.

Les bouteilles en verre étaient toutes consignées, que ce soit pour la limonade, le vinaigre, l'huile... On vendait le tabac à priser, du « gris » à rouler. Beaucoup d'hommes fumaient à l'époque.

## ■ LABEUR ET TEMPS DE FÊTE

Les paysans allaient faire paître leurs deux ou trois vaches au bord de la route. Ils cultivaient leurs terres à l'aide de bœufs. Ils prenaient le temps de venir au café. Le syndicat agricole, qui stockait ses engrais dans l'aile sud de la mairie actuelle, amenait aussi les agriculteurs au village. Le soir, en semaine, on allait « dépiler » le maïs dans les fermes les plus proches jusqu'à 22 ou 23 heures.

Les temps de fête étaient peu nombreux. La vogue, à l'occasion de la Saint-Barthélemy au mois d'août, réunissait plusieurs forains : un tir, un marchand de bric-à-brac.

Les habitants se retrouvaient en famille. Le bal animé par des musiciens avait lieu le dimanche soir pour les jeunes et le lundi pour les couples. Le chapiteau était installé sur la place du village. On se déplaçait à vélo : quelqu'un assurait la surveillance des bicyclettes durant toute la soirée moyennant rétribution.

J'accueillais aussi le banquet des pompiers depuis la création de la compagnie en 1948. A la mi-mars avait lieu le banquet des conscrits : les classards faisaient auparavant la « tournée » en passant de maison en maison, le banquet avait lieu le dimanche et les matelains le lundi.

Les discussions de café étaient parfois houleuses, notamment lors des élections municipales. Certains en arrivaient parfois aux mains mais c'était sans lendemain. Lors des obsèques aussi, les clients étaient nombreux. Le dimanche, les habitués venaient jouer aux cartes.

Le couple d'instituteurs Moureaux assurait l'école à la fin des années 40. La cantine scolaire permettait aux élèves de manger une soupe à midi. Le curé Mollier venait peu après chercher les élèves pour le catéchisme. Ce qui n'était pas sans déplaire à la cantinière.

## ■ AU SERVICE DE TOUS

Jusqu'en 1965, arrivée de l'eau « sur l'évier », j'allais à la pompe sur la place avec des arrosoirs. On consommait moins d'eau, sans machine à laver, ne prenant pas de douche tous les jours...

La cabine téléphonique, dans l'actuelle mairie, a été installée au café en 1947-1948. On appelait le central de Mâcon pour joindre un interlocuteur et on recevait les télégrammes destinés aux habitants. A vélo, j'allais porter les nouvelles parvenues. Le premier téléphone particulier a dû arriver en 1957.

Je gérais le poids public : toutes les semaines, c'était la pesée des cochons ; on pesait aussi le foin, les bêtes... Que d'allers et retours j'ai pu faire depuis mon café !

J'ai cessé mon activité le 31 mai 1991 avec une certaine lassitude. Mais je garde le souvenir d'une époque où l'on savait prendre le temps... »



## ■ JANVIER

- Dimanche 10 : Vœux du Maire  
 Samedi 23 : Exposition bibliothèque, thème :  
 1<sup>ère</sup> page  
 Dimanche 31 : Loto du Sou des écoles à St Cyr

## ■ FEVRIER

- Samedi 13 : Repas de la Société de chasse  
 à St Genis  
 Dimanche 14 : Repas paroissial à St Cyr  
 Samedi 27 : Assemblée générale des Donneurs  
 de sang

## ■ MARS

- Samedi 13 : Soirée Théâtre à St Cyr  
 Samedi 13 : Assemblée générale Cantonaide  
 à St Genis  
 Samedi 13 : Banquet des Conscrits de St Genis  
 Dimanche 14 : Matéfaims des Conscrits  
 Vendredi 19 : Commémoration FNACA  
 Vendredi 19 : } Vente produits artisanaux -  
 Samedi 20 : } Cantine scolaire de St-Genis  
 Samedi 20 : } Journée Truite -  
 Dimanche 21 : } Sté Pêche l'Hameçon St-Cyr  
 Dimanche 28 : Marche et VTT du comité d'œuvres  
 sociales du secteur de Pont de Veyle :  
 3 circuits proposés sur la commune de  
 Perrex  
 Lundi 29 : Don du sang St-Cyr

## ■ AVRIL

- Samedi 10 : Vente de plat à emporter -  
 Sou des Ecoles à St-Cyr  
 Dimanche 25 : Marche des donneurs de sang à Perrex

## ■ MAI

- Samedi 8 : Commémoration de la Victoire 1945  
 Mercredi 12 : Représentation théâtrale, classe de cm2.

## ■ JUIN

- Vendredi 11 : Marche nocturne des donneurs de  
 sang à St Cyr  
 Dimanche 13 : Concours de pêche Sté Pêche  
 l'Hameçon à St Cyr

## ■ JUILLET

- Samedi 17 : Paëlla Société de pêche L'Hameçon  
 à St Cyr

## ■ AOUT

- Samedi 21 : Concours de Pêche «enfant de socié-  
 taire» Société de pêche l'Hameçon  
 à St Cyr

## ■ SEPTEMBRE

- Vendredi 10 : Assemblée Générale cantine scolaire  
 St-Genis  
 Lundi 20 : Don du sang à St-Cyr  
 Vendredi 24 : Assemblée Générale Sou des Ecoles  
 St-Cyr

## ■ OCTOBRE

- Dimanche 24 : Salon des talents cachés à Laiz -  
 Cantonaide

## ■ NOVEMBRE

- Vendredi 5 : Assemblée Générale de la FNACA  
 à St Genis  
 Jeudi 11 : Commémoration de l'Armistice  
 Vendredi 12 : } Vente produits artisanaux -  
 Samedi 13 : } Cantine scolaire de St-Genis  
 Vendredi 26 : } Collecte alimentaire  
 Samedi 27 : } Banque alimentaire de l'Ain  
 Samedi 27 : } Vente de boudin  
 Dimanche 28 : }

## ■ DECEMBRE

- Vendredi 10 : Soirée festive  
 Dimanche 12 : Collecte des jouets à Pont de Veyle -  
 Cantonaide  
 Vendredi 17 : Remise de colis de Noël par le CCAS



# Tarifs de la Salle Polyvalente

Caution : 155 €

## ASSOCIATIONS :

<b>Associations locales, intercommunales St-Genis / St-Cyr</b>	Manifestion à but non- lucratif	<b>Grande salle</b> 26,00 €	<b>Cuisine</b> 19,00 €	<b>Salle sud Cuisine</b> Gratuit
	Manifestion à but lucratif	50,00 €	35,00 €	Gratuit
<b>Associations Exterieures, à but lucratif</b>		<b>Grande salle Cuisine</b>	<b>Salle sud Cuisine</b>	<b>Cantine</b>
	Premier jour	260,00 €	100,00 €	100,00 €
	Second jour	110,00 €		

## PERSONNES PRIVÉES :

<b>Personne privée, de la commune</b>	Premier jour	<b>Grande salle</b> 140,00 €	<b>Cuisine</b> 70,00 €	<b>Salle sud Cuisine</b> 70,00 €
	Second jour	75,00 €		
<b>Personne extérieure, de la commune</b>		<b>Grande salle Cuisine</b>	<b>Salle sud Cuisine</b>	<b>Cantine</b>
	Premier jour	260,00 €	100,00 €	100,00 €
	Second jour	110,00 €		

## AUTRES MANIFESTATIONS :

<b>Personne privée, de la commune</b>	Premier jour	<b>Réveillon (traiteur)</b> 400,00 €	<b>Vin d'honneur</b> 50,00 €	<b>Utilisation régulière*</b> 2,00 €
<b>Personne extérieure, de la commune</b>	Premier jour		<b>Vin d'honneur</b> 75,00 €	

\*Utilisation régulière : (Cours divers - gym - lutte - musique...), Tarif à l'heure

## TARIFS DIVERS :

	<b>Electricité : Kwa/heure</b>	<b>Location Sono (caution 80 €)</b>	<b>Location podium (dans salle polyvalente)</b>	<b>Location podium (hors salle polyvalente)</b>	<b>Location vaisselle à l'unité</b>
<b>Associations locales, intercommunales St-Genis / St-Cyr</b>	0,20 €	20,00 €	20,00 €	46,00 €	Gratuit
<b>Associations extérieures</b>	0,20 €	30,00 €	30,00 €	46,00 €	0,05 €
<b>Personne Privée de la commune</b>	0,20 €	30,00 €	30,00 €	46,00 €	0,05 €
<b>Personne Extérieure de la commune</b>	0,20 €	30,00 €	30,00 €	46,00 €	0,05 €

# ■ ■ Notes

---



A series of horizontal lines for writing, starting from the top of the page and extending to the bottom. The lines are evenly spaced and cover most of the page width.

# Conscrits 2009



